



Acte n° 2022C142

DELIBERATION

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2022

Nombre de Conseillers : 45
En exercice : 45
Présents : 29
Pouvoirs : 10
Votants : 39

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 08/09/2022

Le 15 Septembre 2022, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Christine FORNES, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Delphine PICHOURON, Michèle NUGUET, Jean-François CHANTELOUBE, Patrick NABETH, Bruno HENRY, Gabriel AUMONIER, Valérie BOYER, Vincent LAUTIER, Nathalie TISSERAND, Fabien BIHLER, Carole BONTEMPS HESDIN, Marcel BABAD, Jean-Jacques DUMONT, Catherine VIGNON, Frédéric VALLOS, Corinne MARTIN GAJAC, Stéphane BERTHOMIEU, Gilles GARNIER, Brigitte KLEIN, Armand CHAUMONT, Marc PECHOUX, Patrick CHARRONDIERE, Jacques CORMORECHE, Nicole DUGELAY, Gaëlle LICHTLE, Richard SIMMINI.

Absents excusés : Stéphanie PALLIER, Carole DEMANGE, Cécile BAUDOUX, Bernard REY, Emmanuelle CARNELLI, Ingrid BESSON, Pierre ROSET (pouvoir à Christine FORNES), Richard PACCAUD (pouvoir à Gilles GARNIER), Gérard PORRETI (pouvoir à Stéphane BERTHOMIEU), Anne-Marie DEGUEURCE (pouvoir à Patrick NABETH), Didier ALBAN (pouvoir à Armand CHAUMONT), Sylvie PERMEZEL (pouvoir à Valérie BOYER), Laëtitia BORDELIER (pouvoir à Richard SIMMINI), Amina LEGHNIDER (pouvoir à Patrick CHARRONDIERE), David POMMIER (pouvoir à Michèle NUGUET), Emilie BERTHOMON (pouvoir à Brigitte KLEIN).

Secrétaire de séance : Brigitte KLEIN

OBJET : ASSAINISSEMENT - Rapports annuels du délégataire VEOLIA EAU

M. Gilles GARNIER, Vice-Président chargé de l'assainissement, présente au Conseil communautaire les rapports annuels du délégataire VEOLIA EAU sur le prix et la qualité du service de l'assainissement pour les communes de FRANS et de BEAUREGARD, relatifs à l'année 2021, conformément aux articles L2224-5, L1411-13 et D2224-4 du code général des collectivités territoriales.

Il est précisé que ces rapports seront mis à la disposition du public dans les conditions prévues par l'article L.1411-13 du code général des collectivités territoriales, à savoir au siège de la Communauté de communes et dans chacune des mairies.

Le public sera avisé de cette mise à disposition par voie d'affichage aux portes de la Communauté de communes et des mairies et sur le site internet de la Communauté de communes.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 01/09/2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **PREND ACTE** de la présentation des rapports annuels du délégataire VEOLIA EAU sur le prix et la qualité du service de l'assainissement pour les communes de FRANS et de BEAUREGARD, relatifs à l'année 2021 ;
- ✓ **PRECISE** que ces rapports seront mis à la disposition du public au siège de la Communauté de communes et dans chacune des mairies et que le public en sera avisé par voie d'affichage aux portes de la Communauté de communes et des mairies ainsi que sur le site internet de la Communauté de communes.

A Trévoux, le 15/09/2022

La Secrétaire de séance
Brigitte KLEIN

Affichage électronique le :

21 SEP. 2022



Le Président,
Marc PECHOUX

